

UN PLAN D'URGENCE POUR LE 93

- *Construction d'écoles, de collèges, de lycées et d'universités*
- *Embauches massives pour toutes les catégories de personnels, réemploi et titularisation des précaires*
- *Classement en REP+ de l'ensemble des écoles, et établissements du 93*
- *Augmentation massive des dotations horaires et budgétaires de tous les établissements et écoles*

Parce qu'un·e élève de Seine-Saint-Denis perd l'équivalent d'une année scolaire de la maternelle à la terminale, du fait des non remplacements et des postes d'enseignant·e·s non pourvus

Parce que l'état dépense 1,5 fois plus d'argent pour un·e élève parisien·ne que pour un·e élève de Seine-Saint-Denis

ABANDON DES RÉFORMES AUSTÉRITAIRES

- *Abandon de la réforme du lycée et de la réforme du bac*
- *Aucune sélection à l'entrée de l'université*
- *Abandon du projet de réforme de l'enseignement professionnel*

GREVE RECONDUCTIBLE DES PERSONNELS DU 93, A PARTIR DU 19 MARS

- » Actions toute la semaine, et dès le lundi 19 mars au matin
- » AG des grévistes, lundi 19 mars, à 14h
- » Grève avec l'ensemble de la fonction publique jeudi 22 mars

A l'appel de l'Assemblée Générale des personnels du 93.
Contact : AGeduc93@riseup.net

DES BAISES DE MOYENS À TOUS LES NIVEAUX

Tous les établissements qui avaient obtenu des moyens nécessaires, grâce aux mobilisations de 1998, se voient peu à peu privés de ceux-ci.

Dans le 1er degré, la situation de décrépitude des moyens dénoncée depuis ces dernières années ne cesse de s'empirer. Les RASED sont inexistantes, y compris en REP+. Le recours aux contractuel·le·s pour les remplacements est assumé pleinement par le DASEN. Les situations de grande souffrance liées aux conditions de travail, provoquant des arrêts maladie, des démissions, et même le suicide d'une de nos collègues en 2017, se multiplient de manière alarmante.

Dans le second degré, les DHG et le nombre de personnels présent·e·s dans les collèges et les lycées sont en baisse constante ces dernières années malgré l'augmentation des effectifs, en particulier pour les établissements qui relèvent de l'éducation prioritaire. Cela se conjugue à une surpopulation des établissements, due au manque de locaux. Dans de très nombreux collèges, les moyens nécessaires pour faire fonctionner des ULIS et des CLA ne sont pas assurés, et les heures complémentaires sont retirées.

Dans l'enseignement supérieur, les effectifs augmentent de façon constante, alors que les moyens ne suivent pas : de nombreux·ses élèves se sont retrouvé·e·s sans affectation l'an dernier, faute d'ouverture de places dans les universités. Les universités du 93 n'ont pas les budgets pour fonctionner correctement.

1 médecin scolaire pour 12 000 élèves dans le 93 = des enfants de 6 ans qui ne peuvent pas passer la visite médicale obligatoire

Les profs malades ou en formation ne sont pas remplacés

Les élèves en situation de handicap sont souvent laissés à eux-même dans les classes

Des enfants non-francophones attendent plus de 6 mois avant d'être scolarisé·e·s

L'université Paris XIII dépense 7 500 € par étudiant·e, contre 10 500€ en moyenne sur la France, et plus de 15 000€ pour un élève en prépa

RÉFORME DES LYCÉES, DU BAC, ET SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ : LES ÉLÈVES DU 93 PREMIÈRES VICTIMES DE CES RÉFORMES D'AUSTÉRITÉ

Avec plus de vingt épreuves terminales, les lycées surpeuplés du 93 ne pourront pas maintenir de cours de seconde en parallèle de ces sessions d'examen

**Bac inégalitaire
+ Réforme de la voie professionnelle
+ Sélection à l'université**

=

Accès au supérieur verrouillé pour encore plus de jeunes du 93, et aller direct à la case « marché du travail »

20% de postes en moins proposés aux concours dès cette année !

réduction à 1 an de certains CAP, le développement de l'apprentissage, y compris pour les mineur·e·s, entraînera inévitablement une dégradation des conditions d'étude.

La réforme de la formation professionnelle, à venir, qui prévoit

La réforme dite « Parcours Sup » met en place une **sélection à l'entrée à l'université**. Elle va exclure de fait les élèves issu·e·s de l'enseignement professionnel ou technologique de nombreuses formations, et va réduire l'accès des élèves des lycées du 93 aux universités, et donc à la poursuite des études supérieures. Les « attendus » que les universités publient pour chaque licence hiérarchisent les filières du lycée, et font parfois appel à des compétences ou des qualités qui ne dépendent pas de la scolarité.

Comme la réforme du collège avant elle, ces réformes sont des réformes d'austérité qui visent à réduire les dépenses publiques d'éducation, et qui créent des inégalités territoriales dans l'accès à l'éducation.